

Suchy

Permis provisoire pour les bisons

C'est un grand ouf de soulagement que pousse le biologiste Alain Maibach. Jeudi matin, le responsable scientifique de la cellule de conservation et de reproduction du bison d'Europe en forêt de Suchy a reçu le permis de détention d'animaux sauvages de la part de la Direction générale de l'environnement, division Biodiversité et paysage. Par conséquent, l'arrivée des cinq bisons est confirmée pour début novembre. Dans un premier temps, les bovidés seront toutefois confinés dans un parc de quarantaine d'environ 2 hectares. **F.R.A.**